

# Gilets jaunes : les maires accompagnent une colère qu'ils avaient pressentie

**Des maires** racontent comment ils vivent cette vague de contestation.

Et s'interrogent sur leur rôle dans le vaste débat qui s'engage jusqu'à la mi-mars dans les territoires.

« **Q**uasi toutes nos villes moyennes étaient au centre de la contestation. À Bourg-en-Bresse, les gilets jaunes étaient 2 000, contre 600 seulement à Lyon. Les maires ont tous été sur le terrain, au contact de ces manifestants, pour mieux comprendre leurs demandes. » Caroline Cayeux, maire de Beauvais (60) et présidente de Villes de

ment, il s'improvisait négociateur : « J'ai pris les choses en mains, résume-t-il. Les gilets jaunes ont fait appel à moi dès le troisième jour de mobilisation. J'ai ainsi pu identifier des référents et maintenu avec eux un contact quotidien. Je me rendais sur le terrain de préférence le soir, discrètement, pour que personne ne soit soupçonné de vouloir politiser le mouvement. » Au Puy-en-Velay (43), le maire Michel Chapuis a, lui aussi, « pris les devants » afin d'inscrire ce mouvement « dans un dialogue constructif » : « Le 17 novembre, j'ai invité les gilets jaunes qui le souhaitaient à un échange sur la place du Breuil, là où se dévoilent naturellement les rassemblements... »

« Il y a 36 000 maires et 36 000 façons d'aborder la problématique des gilets jaunes », déclarait Louis Nègre, maire de Cagnes-sur-mer (06), au journal *Libération*. En effet : dans le village de Morbecque (59), le maire a fait installer sur la façade de l'hôtel de ville, le 14 novembre, une affiche représentant un immense gilet jaune. « Elle est restée en place 15 jours, raconte Jérôme Darques. Les automobilistes klaxon-

naient en passant devant, pour saluer l'initiative. Cette route étant empruntée par 14 000 voitures par jour, j'ai eu du bruit dans mon bureau ! » Mais ce n'est pas la seule raison qui l'a poussé à décrocher cette affiche : « Les services de l'État m'ont fait comprendre que mon initiative les embêtait. Des collègues, aussi, m'ont demandé pourquoi diable j'avais affiché ce gilet... Mais d'autres ont salué mon geste. »

## Signes avant-coureurs

Jérôme Darques estime que peu d'élus se sont mobilisés pour défendre le mouvement des gilets jaunes. Mais surtout, beaucoup de maires ont été surpris par l'ampleur de ce mouvement. « Nous sommes tous conscients que nos concitoyens sont confrontés à des difficultés, mais nous n'avions peut-être pas imaginé l'ampleur de cette détresse sociale », reconnaît Caroline Cayeux. Pourtant, des maires affirment qu'ils sentaient grossir la vague de contestation, notamment dans les communes rurales ou périurbaines. C'est le cas de Bruno Bethenod, maire d'Arceau et président de l'Association des maires ruraux de Côte-d'Or : « En tant que gestionnaires du quotidien, on sent les choses. On voit la difficulté de certaines familles qui ont du mal à payer la cantine ou les activités extra-scolaires des enfants. Les revendications des gilets jaunes viennent renforcer ce que l'on dénonce depuis longtemps : disparition des services publics, problèmes de déplacement, lois trop politiciennes, et surtout, l'injustice liée à l'aménagement du territoire. »

Selon Martial Foucault, directeur du Cevipof, « les maires connaissent les racines de ce mouvement même s'ils n'appartiennent pas aux mêmes catégories socio-professionnelles que les gilets jaunes. Le problème, c'est qu'ils n'ont pas les moyens de répondre à ces revendications de portée nationale. » Ces revendications, de nom-

breux élus déclarent aujourd'hui vouloir « les faire remonter ». Déjà, plusieurs milliers de communes auraient mis à disposition du public un cahier de doléances. « Ces cahiers répondent à un réel besoin de la population, estime Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne (42). 500 Stéphanois de tous horizons se sont déjà déplacés pour s'y exprimer. » Cette initiative rencontre aussi un franc succès dans les territoires ruraux, comme l'explique Bruno Bethenod : « Nos mairies ont même ouvert le samedi pour recevoir ces doléances. Certaines contributions nous parviennent aussi par courrier. Et nous avons mis en place un site internet pour que les personnes qui ne peuvent pas se déplacer puissent s'exprimer. »

## Quel rôle dans le grand débat ?

Transmettre ces doléances au gouvernement contribue ainsi, selon Michel Chapuis, du Puy-en-Velay, à « faire avancer le débat démocratique ». Mais dans le cadre du grand débat national qui débutera mi-janvier dans les territoires (lire ci-contre), les maires ne seront-ils que des « messagers » ? Pour Bruno Bethenod, les élus ne doivent ni prendre position ni devenir des porte-parole. « Ce grand débat, c'est le président qui l'a souhaité, c'est à lui de l'organiser, en s'appuyant sur les préfets », tranche Gaël Perdriau. « Les maires sont, quant à eux, prêts à faire part de leurs propositions sur les problématiques dont le président souhaite débattre », ajoute le maire de Saint-Étienne. « Les maires peuvent être "acteurs" du débat républicain », sans en être organisateurs », a confirmé l'AMF le 18 décembre (lire ci-contre).

Martial Foucault estime, quant à lui, que les maires peuvent devenir des acteurs de la construction de ce débat national, « si toutefois les préfets leur donnent toute latitude pour le faire ». Si c'est le cas, estime-t-il, les maires peuvent faire



Des maires assurent qu'ils sentaient grossir la vague de contestations dans les communes rurales ou périurbaines.

valoir leurs atouts, parmi lesquels le lien de proximité qui les unit à leurs administrés. « D'autant que 78 % des maires ont été élus sans étiquette politique. C'est un élément essentiel dans la confiance que les citoyens peuvent leur apporter. »

Certains élus s'interrogent toutefois sur les limites de leur pouvoir dans cette crise, comme Jean-Marc Pujol, le maire de Perpignan (66) : « Quand on se rend compte que des gens ne considèrent pas qu'on les représente, que faire ? Certes, nous occupons une place un peu à part dans le paysage politique mais pour eux, nous faisons aussi partie de l'institution... » Touché par le « désespoir » qu'il a rencontré sur les ronds-points de sa ville, Jean-Marc Pujol a aussi noté

que nombre de gilets jaunes ne s'étaient jamais exprimés auparavant, ni en réunions publiques ni au sein d'un parti politique.

Cette crise des gilets jaunes a-t-elle modifié la relation que les citoyens entretenaient avec leur maire (1) ? Il est, selon Martial Foucault, trop tôt pour le dire. « Mais si, dans le cadre des mesures souhaitées par l'État, les maires deviennent des animateurs du débat national, voire des relais entre le gouvernement et les citoyens, ces relations pourraient être modifiées. Et les maires, dont beaucoup se sentent dépossédés en matière d'action politique locale, pourraient retrouver un rôle majeur. »

Sarah FINGER

(1) Une récente enquête du Cevipof pointait leurs attentes quasi « consuméristes » vis-à-vis de leurs élus. Lire *Maires de France*, n° 363, décembre 2018, p. 31.

## « Le problème, c'est que les maires n'ont pas les moyens de répondre à ces revendications de portée nationale. »

France, salue cette implication. « Certes, ajoutez-elle, les maires n'ont pas été nombreux à défiler. Mais beaucoup ont placé un gilet jaune derrière leur pare-brise... »

Certains sont allés plus loin : à Tonny-Charente (17), Éric Authiat explique avoir mis à la disposition des manifestants une salle communale pour leurs réunions, tandis que, parallèle-

## Pour l'AMF, les maires peuvent être « acteurs » du débat mais pas organisateurs

Le 18 décembre (1), l'AMF a indiqué avoir « entendu l'appel lancé aux maires afin qu'ils contribuent à l'organisation du débat national ». Les maires, qui « sont présents quotidiennement auprès des Français et (...) gardent leur confiance », sont « disponibles » pour « faciliter le dialogue ». Ils peuvent donc, poursuit l'AMF, « être acteurs du débat républicain », mais « ne sauraient porter seuls une responsabilité qui n'est pas la leur ». Les maires

participeront au débat mais n'en seront pas les organisateurs. L'AMF annonce que la résolution générale du 101<sup>e</sup> Congrès des maires, demandant « l'ouverture rapide de négociations avec le gouvernement », notamment sur les ressources des collectivités et le maintien des services publics, a été « transmise à tous les maires de France afin qu'elle fasse l'objet d'une délibération de leur conseil municipal ». (1) www.amf.asso.fr (réf. BW39159).

## Priorité aux « petits débats » locaux

La transition écologique, la fiscalité et les services publics, l'organisation de l'État, démocratie et citoyenneté seront les quatre thèmes discutés dans le cadre du grand débat national, à partir de la mi-janvier et pendant deux mois. Les modalités d'organisation ont été précisées, le 20 décembre, par Chantal Jouanno, présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP), qui devra en restituer la synthèse. Ce débat doit uniquement servir à « donner la parole aux citoyens » et n'a pas vocation à être une tribune pour des politiques ou des élus. Chantal Jouanno privilégie le maximum de « petits débats » locaux

et accessibles à tous, sans intervention de l'État et respectant le principe de neutralité politique. « Si vous êtes un militant syndical, un responsable d'association, le maire d'un petit village, et que vous souhaitez organiser un débat, faites-le. Nous, la CNDP, devons être juste des facilitateurs. » Elle fournira des « outils » téléchargeables sur son site. Quelque 250 « garants » de la CNDP seront déployés « partout en France, pour que les discussions se passent en toute neutralité et assurer la légalité de la procédure ». La CNDP veillera à ce que la synthèse des débats « n'oublie personne ». www.debatpublic.fr